

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2228

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 49

À l'alinéa 31, après le mot :

« que »,

insérer les mots :

« celles prévues à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.